

PROGRAMME

Succéder à un syndic

REF : COP-019

Le changement de syndic est une étape délicate, parfois nécessaire, pour le syndicat. La passation des pouvoirs, souhaitée ou subie, nécessite une approche pragmatique et un respect des normes en vigueur afin d'assurer son efficacité dans l'intérêt collectif des copropriétaires.

Lien site boutique : <https://urlz.fr/hok0>

Durée

4.00 heures (0.50 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

- Être en capacité de préparer et assurer la succession d'un syndic professionnel

Contenu de la formation

- L'exécution du règlement de copropriété par le syndic
 - La détermination du règlement applicable
 - Les stipulations essentielles (destination/administration)
- La police du respect du règlement par les copropriétaires
 - Le respect de la jouissance paisible
 - Le respect de la destination de l'immeuble
- Le rôle du syndic à l'occasion de la modification du règlement de copropriété
 - Devoir de conseil
 - Pouvoir de représentation

Profils des apprenants

- Administrateurs de biens, syndics, avocats, administrateurs judiciaires, notaires, géomètres-experts

Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911

**Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation**

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINOÛ - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINOÛ - Gestionnaire de formation

[Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com](http://www.edilaix.com)

[Livret d'accueil participant](#)